



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <https://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°482 DU JEUDI 2 JUILLET 2020

FCP Arbreslois – Bertrand BURNIER :
« Un tournant dans le vie du club... »

AU TERME D'UNE SAISON ABOUTIE ET MAITRISÉE, LE FC PAYS ARBRESLOIS VA RETROUVER LE PLUS HAUT NIVEAU DU DISTRICT. MAIS PAS QUE PUISQUE LA RÉSERVE MONTE EN D3, LES U20 EN D1 ET SURTOUT, LES U18F EN LIGUE.

LES PREMIÈRES PIERRES À L'ÉDIFICE RECONSTRUCTION SONT EN PLACE POUR BERTRAND BURNIER, REVENU AU CLUB DEPUIS CINQ SAISONS.



Bertrand, revoilà le FCP Arbreslois en D1. Objectif accompli. Ça t'inspire quoi ?

Que le travail effectué ces dernières saisons par tous les acteurs du club a porté ses fruits et que c'est une juste récompense. Le groupe encore jeune mais très investi. Il a appris des deux dernières saisons pour réaliser son objectif. Notre beau parcours en Coupe de France a bien lancé notre saison et nous avons su surfer sur une dynamique positive jusqu'à l'arrêt des compétitions. Ce groupe garde une marge de progression avec des joueurs qui arrivent à maturité. Et l'envie d'aller chercher à court terme la R3 trotte dans les têtes.

Pourtant et malgré les dix points D'AVANCE au final sur le troisième (ndlr l'UGA Décines), rien n'a été simple dans la poule A de D2. Explique.

En effet rien n'a été simple dans une poule très relevée avec cinq équipes capables de monter : Liergues, solide, technique et très dur à bouger sur son petit terrain, l'UGA Décines, très technique et formée de joueurs des niveaux supérieurs, Lamure-Poule, une équipe très soudée et expérimentée avec un buteur exceptionnel, et nous-même. Je rajouterai nos voisins et amis de Savigny qui, avec un meilleur début de saison, auraient eu leur mot à dire.

Qu'est-ce qui a fait la différence en faveur de ton équipe ?

Tous les matchs sont importants dans un championnat aussi homogène. La régularité a donc fait la différence. Les points glanés lors de prestations moins abouties ont été importants dans le décompte final. Nous avons accompli une saison presque parfaite en restant concentrés sur les gros matchs comme sur les petits et en ne perdant qu'une fois. Ce que nos adversaires n'ont pas su faire.

« L'OBJECTIF ÉTAIT DE REMETTRE UNE POLITIQUE SPORTIVE EN ADÉQUATION AVEC LE POTENTIEL LOCAL... »

La réserve monte aussi en D2. Parle nous de cette deuxième équipe senior ?

Encadrée par Hedy Khetar, cette équipe a également réalisé un excellent parcours en terminant première de sa poule pour retrouver la D3 deux ans après l'avoir quittée. L'amalgame entre les anciens et quelques U20 a parfaitement fonctionné. Les jeunes ont pu s'aguerrir et devront confirmer dès la saison prochaine ou l'équipe visera le haut du tableau. Elle servira aussi de tremplin pour amener nos U20 vers l'équipe fanion.

La suite au FCP Arbreslois ?

A mon arrivée au club, il y a cinq ans, en tant que responsable technique, l'objectif défini avec mes dirigeants était très clair. Il fallait remettre en place une politique sportive afin de retrouver un niveau en adéquation avec le potentiel local. Dans un premier temps structurer, continuer le travail en cours sur le foot animation, développer le football féminin et ramener les équipes foot à 11 au plus haut du district. Dans un deuxième temps, nous voulons retrouver le niveau ligue.

Lire la suite sur notre site Internet...

[CLIQUEZ ICI](#)

STATUT DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 03

statut-arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 29 juin 2020

Présent(s) : Christophe MORCILLO

Consultant : Jean-Claude LEFRANC (CTDA)

MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Par courriel en date du 28/05/2020 adressé à LAuRA Foot, le club de CASCOL OULLINS demande s'il peut bénéficier de mutations supplémentaires pour la saison 2020-2021.

Après exploitation du fichier des arbitres au 15/06/2020, et en application de l'article 45 du Statut de l'arbitrage applicable sur tout le territoire de LAuRA Foot, le club de **CASCOL OULLINS** bénéficie d'un droit à une mutation supplémentaire.

Le club de CASCOL OULLINS a jusqu'au 15 juillet pour exprimer ce besoin à la Commission du Statut de l'arbitrage (par courrier ou par courriel) en précisant l'équipe qui bénéficiera de cette mutation supplémentaire.

Ce club s'ajoute à la liste détaillée dans le PV n° 479 du 11 juin 2020 et complétée dans le PV n°481 du 25 juin 2020.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, fax ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du District de Lyon et du Rhône, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

COURRIERS RECUS

La Commission prend acte de la démission de monsieur Ahmet GOKCE (licence n°1364016805) du club de USF TARARE. Monsieur GOKCE devient arbitre indépendant pour 2 saisons.

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 29 juin 2020

Trésorier : Michel BLANCHARD - Trésorier Adjoint : Franck BALLANDRAS

➡ CAISSE DE PEREQUATION

Pour les clubs qui ont versé des acomptes pour la caisse de péréquation, les montants ci-dessous vont être crédités sur leur compte Club dès aujourd'hui.

- SENIORS D1 : 182,91 € par club
- SENIORS D2 : 79,04 € par club
- SENIORS D3 : 121,56 € par club
- U20 D1 : 188,92 € par club
- U17 D1 : 122,08 € par club

➡ RELEVES DE COMPTE N°3 SAISON 2019/2020

Suite au confinement, la date butoir du règlement du relevé 3 avait été reportée au 10/06/2020. Les clubs ci-dessous n'étant pas à jour de trésorerie, ils doivent impérativement régler le montant du relevé 3 avant le 6/07/20 à 12h.

CLUBS LIBRE

504252	CHASSE GROUPE SPORTIF
532336	A.S.A VILLEURBANNE
541676	COMORIENS DE LYON F.C
549983	ST JEAN VILLEURBANNE AS
554102	FC REUSSITES
580984	SUD LYONNAIS FOOTBALL
590353	A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO

CLUBS FUTSAL

563893	ATHLETIC CLUB D'OULLINS
564190	VAULX UNITED
580583	MIRIBEL FOOT
582084	US FUTSAL ST FONTS
590456	LYON 6 FUTSAL

CLUBS LOISIRS

56409	ALL STAR SOCCER
-------	-----------------

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion Plénière du 23 juin 2020

Présents :

Président : Laurent CHABAUD

Membres : Amadeu DO REGO, Mohamed AROUS, Eddy ROSIER, Olivier LANDY, Karim BOUGATEF, Gérard GRANJON, Michel DOLMADJIAN, Edouard MARTIN DA JUSTA, Christophe BOULON, Guillaume CIMIER, William TOULLIOU, Roger ANDRE, Moussa TALL, Franck BALANDRAS, Corentin BREURE, Thierry BOLZE, Patrick PRESTINI, Sami CHAOUCH et Yves THOUILLEUX

CTDA : Jean Claude LEFRANC

PREAMBULE

Nous apprenons le décès du papa de notre collègue Moussa MACHANI. En cette triste circonstance, nous adressons nos sincères condoléances à notre collègue et l'assurons de notre soutien.

DECISIONS

Groupe promotionnel (Sélection candidat examen ligue du 27/06/2020)

La Commission a décidé de présenter les candidats suivants à l'examen théorique Ligue du samedi 27 juin 2020 :

Seniors : Riwan CHATMI
Alexandre VEYET

Jeunes Arbitres : Alexander BELLETESTE
Thelma BOIZARD
Mohamed BOUAZZA HAMADOUCHE
Jules CARRO
Samuel LAUNAY
Insaf MANOUBI
Albéric MARIN
Marie PRIGNON
Idir SOUAK

Assistant : Adel HARBAOUI

Soit 12 candidats présentés auxquels nos encouragements et nos vœux de réussite sont adressés !

Concernant les candidats non retenus (5), la Commission a décidé d'ajourner **temporairement** leurs candidatures en les invitant à produire les efforts nécessaires en théorie et à gagner en maturité sur le terrain (arbitrage en U17) pour être sélectionné pour le prochain examen de janvier 2021.

Point et modifications des classements des arbitres

Les classements sont parus vendredi 19 juin sur le site internet du District.

Correction faite sur le classement de M. BELAIDI qui voit son bonus administratif porté à 5 pts (au lieu de 0). Au vu des effectifs nécessaires pour la saison 2020/2021, il a été décidé de le promouvoir en D2.

Réclamation en AAD1 concernant M. CASTANO. Vérification en cours.

Les promotions éventuelles (U20) des arbitres non observés pour cause d'arrêt des compétitions ont été effectuées en prenant en compte le total des bonus dont celui incontournable des obligations de formation !

Point sur le secrétariat – Gestion des « reprises sous conditions »

Convocation des arbitres « reprises sous conditions » pour le lundi 31 août 2020. Une convocation individuelle sera envoyée.

Désignation Coupe de Lyon et du Rhône 2019/2020

Le District de Lyon et du Rhône a pris la décision de terminer les épreuves de la coupe de Lyon et du Rhône (Toutes catégories).

Désignation des matchs CLR Seniors :

¼ finale : MARION Vincent, GHEDDAB Farid, CHAOUCH Sami et TALL Moussa.

½ finales : CANILLAS Philippe et BOLZE Thierry.

Finale : CIMIER Guillaume.

Pour les matchs des Coupes Féminines, Vétérans et Jeunes : la liste des arbitres désignés sera établie à la reprise de saison.

Nota : les arbitres désignés, membres de la CDA, n'ont pas pris part aux délibérations et aux décisions.

AGENDA

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020 : ASSEMBLEE GENERALE des Arbitres Seniors à L'ARBRESLE (horaire à confirmer).

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020 : ASSEMBLEE GENERALE des Jeunes Arbitres (Lieu et horaire à confirmer).

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020 : ASSEMBLEE GENERALE des OBSERVATEURS (Adultes et Jeunes) et ACCOMPAGNATEURS JAD. (Lieu et horaire à confirmer).

INFORMATION UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Invitations à dialoguer pour tous les arbitres du Rhône.

Votre Newsletter No 13 est en ligne

A VOS MARQUES...PRÊT...PARTEZ POUR 43 ARBITRES STAGIAIRES

FRANCE 2 – 20 HEURES – FOOTBALL AMATEUR: Les arbitres pris pour cible

Et bien d'autres...

Cotisation UNAF Saison 2020/2021

La campagne d'adhésion pour la saison prochaine est lancée en allant sur le site UNAF Rhône

(www.lesiffletdugone.com)

Montant des cotisations inchangé : 33 euros (jeunes moins de 23 ans) ou 46 euros (adultes).

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (ordre UNAF), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 29 Juin 2020

Président : Bernard COURRIER.

Membres : Alain BARBIER, Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Lakhdar TOUATI.

Absents excusés : Maurice MOURROZ, Jean-Michel JASTRZAB.

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

➡ MESSAGES TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toutes les demandes, en rapport avec les classements, les Montées/Descentes et les poules établies pour la saison 2020-2021 doivent être effectuées par messagerie via la boîte mail officielle du club.

Nous vous rappelons que tout écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Sportive et des Compétitions.

➡ COMPOSITIONS DES POULES SAISON 2020/2021

Suite au tirage des poules du Jeudi 25/06, certaines modifications ont été apportées, comme suit :

SENIORS D2 :

Poule A : FC VENISSIEUX 3 est remplacé par EXEMPT.

Poule B : FC VENISSIEUX 3 intègre cette poule.

SENIORS D3 :

Poule A : ACS MAYOTTE 1 est remplacé par FC TARARE 1.

Poule B : ACS MAYOTTE 1 remplace FC TARARE 1.

Poule D : CHAPONNAY MARENNES 3 ne repart pas.

GREZIEU LE MARCHE 2 remplace CHAPONNAY MARENNES 3.

ES TRINITE LYON 2 intègre cette poule.

Poule C : ES TRINITE 2 LYON est remplacé par EXEMPT.

Poule E : GREZIEU LE MARCHE 2 est remplacé par EXEMPT.

SENIORS D4 :

Poule C : LYON MACCABI 2 ne repart pas et est remplacé par EXEMPT.

U15 D2 :

Poule A : FC MENIVAL 1 intègre cette poule.

Poule B : FC MENIVAL 1 est remplacé par EXEMPT.

U17 D3 :

Poule D : ES TRINITE 2 ne repart pas et est remplacé par EXEMPT.

Les clubs doivent positionner leurs desideratas (alternances / concordances) lors de l'inscription de leurs équipes sur Footclubs.

Afin de préparer au mieux les poules pour la saison prochaine, **les clubs qui ne réengagent pas une équipe pour la saison 2020/2021** peuvent, dès à présent, nous le faire savoir par mail.

➡ ATTESTATIONS D'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne.

D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage.

Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain.

La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

➡ ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité de créer une Entente entre plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes.

La demande devra notamment comporter :

- L'accord écrit des deux clubs,
- La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'entente est demandée,
- La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente,
- Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.
- Le cas échéant, la dénomination de l'entente.

L'autorisation d'ENTENTE n'est donnée que pour une seule saison.

Ainsi, les ententes de la saison 2019/2020 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

Les «Ententes» ne peuvent participer qu'aux seuls championnats des «Districts», dans le respect des Règlements Généraux et ne peuvent pas accéder aux championnats de Ligue.

Les ententes peuvent participer à la Coupe Gambardella (Voir règlement de la Coupe Gambardella Crédit Agricole).

Les «Ententes» sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de club.

Les joueurs des «Ententes» sont licenciés chacun, au seul club qui a introduit leur demande de licence, ils sont qualifiés à ce club et peuvent participer avec celui-ci à toute autre compétition avec une autre équipe du club où ils sont licenciés.

Leur mutation éventuelle est soumise aux prescriptions des Règlements Généraux même s'il s'agit d'une translation entre les deux clubs de l'entente.

➡ COUPE DE FRANCE

Ouverture des Engagements

La Commission Régionale des Coupes informe les clubs de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2020-2021 de la Coupe de France (seniors libres).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur Footclubs (sans cet accord, l'engagement n'est pas validé).

La date limite d'engagement est fixée au 20 Juillet 2020 (dernier délai).

DATES DES TOURS REGIONAUX :

Suite à la validation du Conseil de Ligue du 06 Juin 2020, le calendrier suivant a été fixé :

- 06 Septembre 2020 : 1er tour (avec entrée des clubs R3)
- 13 Septembre 2020 : 2ème tour (possibilité entrée des clubs R2 suivant le nombre d'engagés)
- 20 Septembre 2020 : 3ème tour (entrée des clubs N3, R1 et R2)
- 04 Octobre 2020 : 4ème tour (entrée des clubs N2)
- 17 Octobre 2020 : 5ème tour (entrée des clubs N1)
- 01 Novembre 2020 : 6ème tour

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 29 juin 2020

Présents : Mme CHAUVOT. Mr CATHELAND.

Excusées : Mmes VERGUET, DI RIENZO, GILBERTAS, PLATROZ.

➡ INFORMATIONS SAISON 2020/2021 - AG DEBUT DE SAISON

L'AG de début de saison se déroulera le samedi 19 septembre de 9h à 12h au district.

Présence indispensable de tous les clubs (les clubs absents seront amendés)

➡ INFORMATIONS SAISON 2020/2021 - SENIORS A 11

Jeunes joueuses pouvant évoluer en seniors : 2 U18F / 1 U17F / 0 U16F

Poule D1F de 10 équipes : Attention ! Engagement des équipes sur footclubs avant le 17/08/2020

Vaulx Olympique / Caluire FF1968 2 / Feyzin CBE / FC Villefranche / Chazay d'Azergues 2 / Chaponnay Marennes / Sud Lyonnais F2013 2 / Chassieu Décines FC 2 / Olympique St Genis Laval / Bords de Saône 2

D2F : Attention ! Engagement des équipes sur footclubs avant le 18/09/20

➡ INFORMATIONS SAISON 2020/2021 - SENIORS A 8

Jeunes joueuses pouvant évoluer en seniors : 2 U18F / 1 U17F / 0 U16F

Attention ! Engagement des équipes sur footclubs avant le 18/09/20

➡ INFORMATIONS SAISON 2020/2021 - U18F A 11 ET A 8

Attention !! peuvent évoluer dans cette catégorie : U18F(née en 2003) U17F (née en 2004) U16F (née en 2005) et 3 seulement U15F (née en 2006)

Attention ! Engagement des équipes sur footclubs avant le 18/09/20

➡ INFORMATIONS SAISON 2020/2021 - U15F PRATIQUE FEMININE

Attention !! peuvent évoluer dans cette catégorie : U15F (née en 2006) U14F (née en 2007) et 3 seulement U13F (née en 2008)

Attention ! Engagement des équipes sur footclubs avant le 18/09/20

Catégorie U15F : NOUVEAUTE

1^{ère} phase : une pratique à 8 sera proposée avec 3 poules de niveau A, B et C.

2^{ème} phase : la pratique sera possible à 11 en fonction du projet de club et d'un avis consultatif du district qui prendra en compte certains éléments (niveau de jeu, effectifs, structuration...)

➡ INFORMATIONS SAISON 2020/2021 - FOOT D'ANIMATION

Attention ! Engagement des équipes sur footclubs avant le 18/09/20

Catégorie U13F : NOUVEAUTE : Pratique possible en fonction du projet club

Pratique 100% féminine : joueuses autorisées : U13F (née en 2008) U12F (née en 2009) et seulement 3 joueuses U11F (née en 2010)

Ou bien Pratique contre les U13 G : joueuses autorisées U14F (née en 2007) U13F (née en 2008) et U12F (née en 2009)

Catégorie U11F : NOUVEAUTE : Pratique possible en fonction du projet club

Pratique 100% féminine : joueuses autorisées : U11F (née en 2010) U10F (née en 2011) et seulement 3 joueuses U9F (née en 2012)

ou bien Pratique contre les U13 G : joueuses autorisées U12F (née en 2009) U11F (née en 2010) et U10F (née en 2011)

Catégorie U9F : Pas de changement

Pratique contre les U9 G : joueuses autorisées U10F (née en 2011) U9F (née en 2012) et U8F (née en 2013)

Catégorie U7F : Pas de changement

Pratique contre les U7 G : joueuses autorisées U8F (née en 2013) U7F (née en 2014) et U6F (née en 2015)

COMMISSION FOOTBALL D'ENTREPRISE

Tél 04 72 76 01 07

Réunion du 29 juin 2020

PRESIDENT: JARRY JOEL - 06 18 75 23 87 **VICE-PRESIDENT:** CANNIZZARO JUSTIN

SECRETAIRES : BATHOL HERVE, GUILMET JACQUES

LA COMMISSION SE REUNIT CE JOUR POUR FAIRE LE POINT SUITE A L'INTERRUPTION DUE AU CORONAVIRUS DEPUIS LE MOIS DE MARS.

LA SAISON 2019-2020 EST DONC ANNULEE SUITE A DECISION DU DISTRICT.

POUR LA SAISON PROCHAINE , NOUS VOUS DEMANDONS DE VOUS INSCRIRE AUPRES DE FOOTCLUBS , ET DE NOUS CONFIRMER PAR MAIL ADRESSE A LA COMMISSION ENTREPRISE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE!

NOUS AVONS CONTACTE PAR TELEPHONE LES RESPONSABLES DE CLUBS ; A CE JOUR ATTENDONS REPONSE DE MILLERY , SPARTAK , COURTHIAL , DHL , CASCOL , MONTCHAT et les 4 équipes de L.S.M (ex-ASCUL) . UNE NOUVELLE EQUIPE S'INSCRIT : AS MUROISE .

LA REUNION DE REPRISE AURA LIEU LE 14 SEPTEMBRE 2020 A PARTIR DE 18 H 00 AU DISTRICT . PRESENCE INDISPENSABLE D'UN REPRESENTANT AVEC TOUTES VOS COORDONNEES .

NOUS VOUS SOUHAITONS DE PASSER DE BONNES VACANCES . REPRISE DE LA COMMISSION FIN AOUT (le 31) A BIENTOT.

COMMISSION FUTSAL

Tél 04 72 76 01 07
futsal@lyon-rhone.fff.fr

➡ TIRAGE DES POULES D2 - 2020/2021

La prochaine réunion de la commission aura lieu le lundi 6 juillet (et non le 20 juillet comme annoncé précédemment), date à laquelle la composition des poules D2 sera tirée au sort.

Tirage au sort interdit au public pour des raisons sanitaires mais en direct sur le Facebook du District de Lyon et du Rhône de Football

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél 04 72 76 01 05
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 30 juin 2020

Président : Mr Christian Bourlioux

Membres de la commission : Mrs Gabriel Sauzet, René Jacquet, Patrick Durbiano, Denis Eeses, Simon Lesniohski, Patrick Morel, Olivier Robert, Gérard Mei

Prochaine réunion : le mardi 25/08/2020

➡ FOOT A 11 ET A 8

La commission loisir vous a envoyé par email le 09/06/2020, les fiches de renseignements loisir à 11 et à 8. Merci de nous les renvoyer dès que possible

De plus vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur foot-club et prendre vos licences a la Ligue

➡ INSCRIPTION POUR LA SAISON 2020/2021

Vous trouverez sur le site du District de Lyon et du Rhône la fiche d'inscription au foot loisir à 8 et à 11 pour la saison 2020/2021

Lien pour trouver les fiches de renseignements : *Connectez-vous sur le site du District, ensuite rubrique « pratique/ Foot Loisir/Inscriptions 2020/2021 »*

Choisir la feuille foot à 8 ou à 11

Vous devez faire la saisie en ligne des rubriques habituelles, l'enregistrer et la renvoyer à la commission foot loisir à l'adresse suivante : loisir@lyon-rhone.fff.fr ou loisir-rhone@lyon-rhone.fff.fr

La reprise des permanences foot loisir reprendront le mardi 25 août 2020 aux heures habituelles

Prenez-soin de vous et bonnes vacances !

COMMISSION LE FOOT ENSEMBLE

Tél 04 72 76 01 09

foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Président : Joseph INZIRILLO Tel. 06 89 02 80 71 **Vice-présidente** : Evelyne MONTEIL Tel. 06 30 34 70 70

Secrétaire : Sandrine BORNE Tel. 06 67 19 72 05

Membres : Sonia et Mahmoud MARZOUKI – Jérôme EXBRAYAT - Jérôme HERNANDEZ – Johan GUERIN – Dr Christian BERGER-VACHON

Adresse : District du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 Lyon

Mail : foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr **Tel** : 04 72 76 01 09 uniquement le lundi et le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Les membres de la commission ce sont retrouvés pour une dernière réunion avant la trêve pour élaborer les projets de la saison 2020-2021

Etaient présents les représentants : Du handisport
Du foot adapté
Et du Sesad (service d'éducation spécialisé de soin à domicile)

Toujours avec autant de plaisir nous avons arrêté les dates suivantes :

Foot indoor : jeudi 25 février – lieu à définir

Championnat régional foot adapté adulte : samedi 27 mars à Chaponost

Journée de l'autisme + grande journée du district pour le handicap : vendredi 02 avril 2021 lieu à définir

Nous sommes toujours à votre écoute n'hésitez pas à nous contacter

Toute la commission vous souhaite de bonnes vacances

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, 535 avenue St Exupéry à Villefranche sur Saône



INFORMATION CLUBS

L'ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT BEAUJOLAIS EST PREVUE LE VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020 A 19 HEURES A ST JEAN LA BUSSIERE (salle des fêtes)

IMPORTANT : ENGAGEMENTS DES EQUIPES U13 - U11 – U9 et U7 SUR FOOTCLUB

La reprise du foot d'animation aura lieu plus tard cette saison, mais n'attendez pas le dernier moment pour engager vos équipes.

Pensez également à engager vos équipes en coupe du Beaujolais U13 - U15 – U17 et vos équipes seniors en coupe des Vignerons (équipes évoluant en championnat D4 et D5) et vos équipes seniors en coupe J. Magat (de D1 à D5).

Les inscriptions effectuées en Coupes à 11 de Groupement ne deviennent effectives qu'en cas d'élimination de la Coupe de Lyon et du Rhône (jusqu'en 32° finale).

Toute l'équipe du Groupement Beaujolais vous souhaitent de bonnes vacances.

Reprise des réunions au Groupement le jeudi 3 septembre 2020 à 19 heures, O.S.V. avenue St Exupéry à Villefranche.

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brenne@lyon-rhone.fff.fr

Membres du Groupement : Denis Contamin, Christophe Laval, Christian Collet, François Potier, Hadi Laribi, Farid Ben Farah, Marc Bayet, Yohann Escoffier

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brenne@lyon-rhone.fff.fr et brenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Marc BAYET

MODIFICATION : suite au passage du Tour de France dans le territoire du Groupement le samedi 12 Septembre, il y aura des perturbations importantes qui ne faciliteront pas les déplacements. En conséquence, **il a été décidé de déplacer l'Assemblée Générale du Groupement Brévenne au samedi 5 Septembre à 9 heures à la salle socio-culturelle de Chaponost.**

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09
valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 30 juin 2020

Membres : E. et A. MONTEIL – B. CAPOGROSSI – E CHAMOT– JJ. ETCHEVERRY – M. FOREST - O. MONTEIL – J.EXBRAYAT

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Pour infos : Les permanences du groupement reprendront début septembre, mais vous pouvez toujours nous joindre pour toutes infos sur le mail du groupement valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr ou par téléphone, nous restons à votre disposition

Infos : Nous laissons aux clubs détenteurs des différents trophées gagnés la saison passée lors des finales de coupes de groupement, le soin de nous les remettre à l'Assemblée générale

Senior : AS Manissieux

U17 : Chandieu/Heyrieux

U15 : Villefontaine

Quelques conseils pour vos inscriptions :

Quand vous vous inscrivez pour les coupes de groupement :

Vous êtes automatiquement reversés jusqu'au 32eme de finale de la coupe du Rhône **seulement si vous vous êtes inscrit préalablement**

Les frais vous seront déduits uniquement si vous rentrez dans la compétition du groupement
Ceci est valable pour toutes les coupes à 11

Pour les U13 équipe 1 vous êtes reversés en coupe de groupement après votre élimination des deux premiers tours de la coupe festival **que si vous êtes inscrits en début de saison pour la coupe vallée du Rhône**

Le foot animation reprendra plus tard cette saison, pour vous laisser le temps de vous réorganiser, mais n'attendez pas la fin du mois de septembre pour commencer à inscrire vos équipes, nous pourrons vous proposer les poules U13 à l'assemblée générale pour d'éventuelles modifications.

De plus si vous connaissez le niveau de vos équipes, faites nous le savoir, ce qui nous facilitera la tâche, sachant que nous n'aurons pas beaucoup de repère.

C'est en travaillant main dans la main que nous pourrons réussir cette prochaine saison.

Continués à être prudent, même après le déconfinement, nous serons heureux de vous retrouver pour la prochaine saison.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances